

de l'heure. Ils ont aussi étudié, au cours de leur réunion, les faits survenus récemment au Congo et dans le Sud-Est asiatique.

Les premiers ministres ont réaffirmé l'appui de leurs gouvernements aux efforts que tentent les Nations Unies en vue de rétablir la paix au Congo et d'assurer l'indépendance et l'intégrité de la république. Ils ont déploré toute intervention extérieure dans les affaires du Congo et ont reconnu que bien des problèmes qui se sont posés étaient attribuables à une telle intervention. Ils se sont dits d'avis que les Forces des Nations Unies au Congo devraient être augmentées et que la résolution adoptée le 21 février par le Conseil de sécurité devrait être pleinement mise en œuvre.

Les premiers ministres se sont montrés inquiets de la situation au Laos. Ils ont exprimé l'espoir que les parties en cause parviendront à résoudre leurs différends, que l'intervention de l'extérieur prendra fin et que le Laos sera alors en mesure de jouir d'une existence indépendante, dans la neutralité et la paix.

Les premiers ministres ont débattu à fond le problème du désarmement. Ils ont reconnu que le désarmement constitue la plus importante question qui se pose à l'échelon mondial aujourd'hui, et ont jugé que le moment se prête à une nouvelle initiative en vue d'un règlement. Ils sont convenus que l'objectif devrait être le désarmement général et complet assujéti à un programme efficace de réglementation et d'inspection, dont la déclaration qui figure à l'annexe I du présent communiqué trace les grandes lignes. Ils ont rappelé la résolution sur le désarmement général et complet, adoptée à la quatorzième session de l'Assemblée générale. Ils ont reconnu qu'on ne devrait épargner aucun effort pour assurer la mise en œuvre de cette résolution, en réalisant l'entente entre les principales puissances, et que d'autres négociations s'imposent à cette fin. Divers pays ont saisi les Nations Unies de propositions destinées à favoriser pareilles négociations.

Les premiers ministres ont exprimé l'espoir que les négociations sur la cessation des essais nucléaires, qui étaient censées reprendre à Genève le 21 mars, permettront sous peu de conclure un accord. En plus de revêtir en lui-même un caractère d'importance, cet accord aiderait beaucoup à en venir à une entente sur le désarmement général.

Les premiers ministres ont examiné les diverses propositions qui ont été émises récemment et qui préconisent des modifications à la structure des Nations Unies, notamment aux conseils, à la fonction de secrétaire général et à l'organisation du secrétariat. Ils ont reconnu que de tels changements exigeraient l'assentiment général. D'un commun accord, ils ont déclaré que, quels que soient les remaniements qui pourraient être apportés, il importe absolument de maintenir les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies et de préserver le caractère international et indépendant du secrétariat. En outre, ils ont déclaré que les membres du Commonwealth partagent, avec tous les pays, un intérêt commun et foncier: celui de maintenir l'intégrité des Nations Unies, comme puissance capable d'assurer, d'une façon ordonnée, le progrès politique, économique et social à travers le globe.